



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 15 (1918), p. 165-168

Gustave Jéquier

La queue de taureau insigne des rois d'Égypte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711066	<i>BIFAO 125</i>	
9782724711172	<i>BCAI 39</i>	
9782724710892	<i>Questions sur la scripturalité égyptienne</i>	Florence Albert (éd.), Chloé Ragazzoli (éd.)
9782724710861	<i>Les scènes navales figurées sur les talatat du IX^e pylône de Karnak</i>	Robert Vergniew, Alexandre Belov
9782724711011	<i>The Medieval Jihad</i>	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	<i>Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)</i>	Annalaura Turiano
9782724710878	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724710854	<i>Athribis IX</i>	Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel

LA
QUEUE DE TAUREAU
INSIGNE DES ROIS D'ÉGYPTE⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Parmi les nombreux insignes dont se parent les Pharaons, un des plus caractéristiques est la longue queue d'animal qui pend derrière leur dos. Dans aucun cas les simples particuliers ne portent cet accessoire de costume, qu'on trouve par contre très souvent chez les dieux à corps d'homme; les reines ne l'ont jamais, pas plus que les déesses.

Dès la 1^{re} dynastie on voit des représentations de rois portant la queue⁽²⁾, et depuis lors on retrouve celle-ci sur presque toutes les figurations royales, bas-reliefs ou peintures, et même, à partir d'un certain moment, sur les statues de rois assis. Seuls quelques costumes pharaoniques spéciaux ne comportent jamais la queue.

Cet insigne n'est pas fixé au vêtement, ainsi qu'on peut le constater dans les représentations des pièces de costume, sur les parois intérieures des sarcophages du Moyen Empire⁽³⁾; il est absolument indépendant et s'attache à une ceinture souvent richement brodée, de façon que l'extrémité supérieure dépasse légèrement le bord de cette ceinture; de là elle tombe derrière le dos, à peu près jusqu'à la hauteur de la cheville. Elle est souple et suit la ligne de la jambe : ainsi quand le roi est assis, elle se replie sur le siège de manière à retomber à côté d'une des jambes⁽⁴⁾. C'est donc une queue « au naturel » et non un appendice rigide; elle est cylindrique et ne porte pas de

⁽¹⁾ Ce mémoire a été présenté au Congrès international d'Ethnographie à Neuchâtel en juin 1914.

⁽²⁾ PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. XIV; SPIEGELBERG, *Zeitschr. für äg. Sprache*, XXXV, p. 8; QUIBELL, *Hieraconpolis*, pl. XXVI c, XXIX.

⁽³⁾ LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouv. Emp.*, pl. L; STEINDORFF, *Grabfunde des M. R.*, I,

pl. III; II, pl. II (dans ce dernier cas, ceinture et queue sont déjà fixées à la *shenti*).

⁽⁴⁾ Dans les statues assises du Nouvel Empire. Dans les bas-reliefs ou peintures représentant le roi assis, la queue retombe devant les jambes (BORCHARDT, *Grabdenkmal des Sa-hu-Rē*, II, pl. XLII).

poils sur la moitié, parfois sur les deux tiers de sa longueur, puis se termine par une touffe de crins longs et ondulés tombant droit, et est coupée franc à son extrémité inférieure⁽¹⁾.

Pendant longtemps on a considéré cet appendice comme une queue de lion, sans que personne ait songé à en approfondir la vraie nature, jusqu'au moment où quelques savants crurent reconnaître qu'il s'agissait de la queue d'un loup ou tout au moins d'un canidé quelconque⁽²⁾, et cette opinion, qui n'a été contredite par personne, est celle qui prévaut actuellement. Il suffit cependant de regarder les monuments anciens pour constater que ni l'une ni l'autre des deux explications n'est satisfaisante, ni ne correspond à la forme très caractéristique que donnent à la fausse queue les bas-reliefs et les peintures : chez le lion⁽³⁾, il y a bien une partie cylindrique et un mouchet de poils, mais cette touffe est de forme ronde ou ovoïde et occupe à peine le cinquième, parfois le dixième seulement de la longueur totale. Pour le loup, de même que pour le chien, le chacal et le renard, la queue est tout entière recouverte de poils droits, qui vont en augmentant de longueur dès sa naissance de manière à lui donner un peu la forme d'une massue⁽⁴⁾. Les Égyptiens ont, du reste, admirablement rendu le caractère de la queue du lion et de celle du loup (ou chacal) dans les nombreuses représentations qui nous sont parvenues de ces animaux. Aussi le doute n'est-il pas possible à cet égard.

Les seuls animaux dont la forme de la queue corresponde à celle de l'insigne royal sont les bovidés; ici la ressemblance est complète, si l'on considère les monuments égyptiens : ainsi à Deir-el-Bahari où la vache Hathor est souvent représentée à proximité du roi, la queue de l'animal et la fausse queue du pharaon sont identiques⁽⁵⁾. Il nous reste encore à déterminer s'il s'agit

⁽¹⁾ Le Musée de Marseille en possède un exemplaire en bois (n° 279 du Catalogue Maspero) provenant sans doute de la série d'accessoires d'une statue royale (MASPERO, *Journal des Savants*, janvier 1908).

⁽²⁾ MASPERO, *Lectures historiques* (1890), p. 40; SPIEGELBERG, *Orient. Litt. Zeit.*, IV, 10; VON BISSING, *Denkm. äg. Sculptur*, Text, 2, n. 6; 34, n. 3.

⁽³⁾ On peut constater le fait en particulier sur toutes les statues de sphinx, qui sont sans aucun

doute des lions à tête humaine, et où la queue de lion est très reconnaissable.

⁽⁴⁾ Dans les images d'Anubis et d'Apouaitou, la queue affecte toujours cette forme de massue, essentiellement différente de celle de la fausse queue royale.

⁽⁵⁾ NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. XGIV-XCVII, CV; IDEM, *The XIth dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XXVIII-XXX. Voir aussi les nombreuses représentations de taureaux et de bœufs.

d'une queue de vache ou d'une queue de taureau; pour cela les représentations figurées ne peuvent nous donner aucune indication, et nous devons nous borner à une hypothèse : bien que la vache ait une place très importante dans la mythologie égyptienne, son rôle est essentiellement féminin, et il n'est pas douteux qu'ici c'est plutôt d'une queue de taureau qu'il s'agit, car les caractères du taureau seul peuvent s'appliquer au roi. Souvent dans les textes et dans les représentations ⁽¹⁾ le roi est comparé à un taureau et il n'est pas rare de voir paraître dans le protocole royal le terme de « taureau puissant », .

Les monuments sur lesquels est basée cette constatation, les bas-reliefs de Wadi-Maghara ⁽²⁾ et ceux des chapelles funéraires des rois memphites ⁽³⁾, datent de la I^{re} à la V^e dynastie, et dès lors toutes les représentations royales confirment le fait, même celles où la fausse queue est stylisée, comme dans les peintures du Nouvel Empire. Avant l'adoption de ce type définitif, il y eut au début un certain flottement dans la forme générale de la queue : ainsi, celle de Sanekht dans les reliefs du Sinaï est déjà du type classique, tandis que, à une date un peu antérieure, chez les rois d'Hiéaconpolis ⁽⁴⁾, dont les monuments sont les plus soignés de l'époque thinite, comme exécution, nous voyons une fausse queue un peu différente : la partie cylindrique, très courte, forme à peine le dixième de la longueur totale et presque immédiatement au-dessous de la ceinture commence la touffe de poils ondulés qui descend, comme d'habitude, jusqu'aux pieds; comme aucun quadrupède ne possède une queue de ce type ⁽⁵⁾, nous devons la considérer soit comme purement fantaisiste, soit plutôt comme une queue de taureau dont la touffe terminale, soit la partie la plus caractéristique, aurait été renforcée à dessein pour lui donner plus d'importance.

Parmi les monuments des époques les plus anciennes qui peuvent nous donner une indication sur l'origine même de la fausse queue royale, nous

⁽¹⁾ En particulier sur la plaque de schiste d'Hiéaconpolis et sur celle du Louvre (CAPART, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 234).

⁽²⁾ GARDINER, *Inscr. of Sinai*, pl. I, II, V, VI.

⁽³⁾ BORCHARDT, *Grabdenkmal des Kgs. Ne-user-Rē*, p. 91, pl. XV; IDEM, *Grabd. des Kgs. Sa-*

hu-Rē, II, pl. XVIII, XXXIII, XXXVI, XLI.

⁽⁴⁾ QUIBELL, *Hieraconpolis*, pl. XXVI c, XXIX.

⁽⁵⁾ Même ici on ne peut songer à reconnaître la queue d'un loup, qui est plus large à son extrémité qu'à sa naissance, et qui n'a pas les poils ondulés.

devons citer en première ligne la plaque de schiste dite de la chasse⁽¹⁾; ici tous les chasseurs portent une queue qui est évidemment aussi une queue artificielle, mais d'un type un peu différent : la touffe terminale, ovoïde et assez forte, est montée sur une tige cylindrique au bout de laquelle sont deux appendices obliques qui en font comme un calice d'où sort le mouchet. Le monument est, du reste, à trop petite échelle pour qu'on puisse se prononcer avec certitude sur la nature de cet ornement, et la race à laquelle appartiennent les personnages est encore loin d'être établie.

Dans certains bas-reliefs de la V^e dynastie on voit paraître des chefs libyens dont le costume comporte également une queue attachée à la ceinture⁽²⁾; la tige cylindrique, souple et très longue, se termine par une masse ovoïde qui représente le mouchet, mais qui paraît rapportée et fixée au bout de la queue au moyen d'un anneau.

Comme insigne, la queue que portent les rois s'appelle *ouatit* , *menkerit*  et surtout *khebsit* ⁽³⁾. Ce dernier mot est un dérivé de la racine *sed* , *set* , qui signifie *queue* d'une façon générale. Or une des cérémonies royales qui se célébraient en Égypte et qui peut être considérée comme une sorte de fête d'intronisation, porte justement le nom étrange de *heb-sed*   « la fête de la queue ». Il faut donc admettre que l'objet en question jouait un rôle capital dans cette fête à laquelle il donne son nom, et l'on pourrait croire que le fait de ceindre la queue équivaudrait à une prise de possession du trône. Malheureusement les nombreuses représentations figurées que nous avons de cette cérémonie ne nous permettent pas d'élucider la question.

La conclusion est embarrassante. Pour ma part, je suis tenté de croire qu'il s'agit là d'un très ancien insigne propre aux autochtones de la vallée du Nil et, parmi ceux-ci, aux chefs et aux guerriers. Les chefs de la race conquérante, ou tout au moins de la tribu qui finit par prendre la prépondérance, auraient tenu à honneur de garder cet antique symbole de puissance, en le précisant, c'est-à-dire en adoptant comme emblème royal non pas une queue quelconque, mais la queue du taureau, un des animaux qui pour eux personnifiaient la royauté.

G. JÉQUIER.

⁽¹⁾ Louvre et British Museum : LEGGE, *Proc. of the Soc. of Bibl. Arch.*, XXII, p. 130 et pl. II.

Sa-hu-Ré, II, pl. VI, VII.

⁽²⁾ BORCHARDT, *Ne-user-Re*, p. 46, 48; IDEM,

⁽³⁾ LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouv. Emp.*, II, p. 159, 162, 166 (index).